

Aménager les horaires pour ménager l'extra-scolaire

Pavés et plages horaires

*Comment concilier des études secondaires avec la pratique intensive d'une activité sportive ou culturelle, à l'extérieur de l'établissement ?
Comment poursuivre un cursus classique tout en courant après le ballon en Nationale II Basket ?*

Historique

C'est aux collègues de La Trémolière et Colbert qu'a été initié le système d'horaire aménagé en direction des élèves licenciés des clubs sportifs choletais, au sein de sections de natation et de gymnastique. Il s'agit de permettre un meilleur équilibre sur le plan de la gestion du temps partagé entre l'école et un entraînement intensif extra-scolaire. L'expérience s'est ensuite transférée au lycée Renaudeau qui en est à sa troisième année dans ce domaine. Après avoir tout naturellement débuté par une classe de seconde à horaire aménagé afin d'accueillir les collégiens dans des conditions à peu près identiques à celles auxquelles ils se sont préalablement habitués, une section de première S s'est ouverte à la rentrée dernière, correspondant au souhait d'orientation majoritaire, les classes de ce type pouvant difficilement être multipliées ad infinitum.

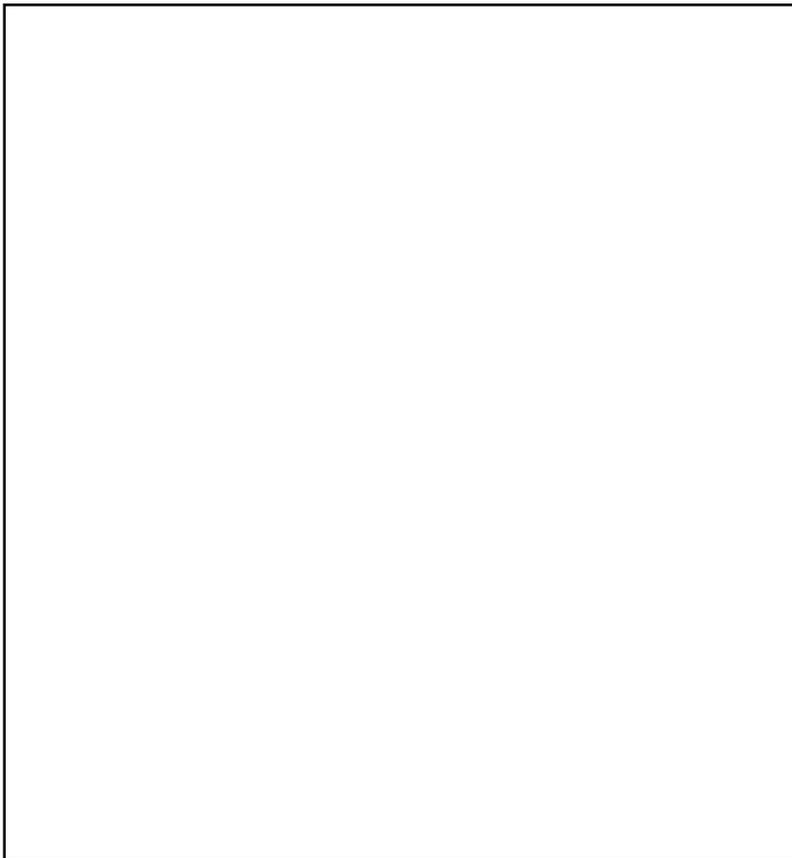
En ce qui concerne l'année prochaine, la création d'une Section Départementale de Natation, à l'initiative de la Fédération, a été autorisée par le rectorat, ce qui aura pour effet d'adjoindre une deuxième classe de seconde à celle déjà en place, d'autant plus que cette expérience n'exige aucun moyen budgétaire particulier... Il n'en reste pas moins que, la ville de Cholet ne disposant pas d'établissements universitaires, la poursuite d'études supérieures dans un lieu forcément distant, concurremment à la continuation d'une pratique sportive intensive n'est pas sans poser problème.

Objectifs

Quels postulats ont donc présidé à l'instauration de telles classes aménagées ? Partant du principe qu'au sein d'un établissement la conception des horaires relève d'une gestion interne, c'est en agissant sur ce paramètre qu'il a été décidé d'assouplir le système scolaire par trop rigide pour des élèves pleinement engagés dans une pratique parallèle à leur scolarité, sans pour autant négliger l'une au détriment de l'autre. C'est donc d'un enjeu éducatif qu'il s'agit, qui suppose un effectif fixé à un seuil maximal de 24, une équipe enseignante relativement fixe et motivée, un certain suivi parental ainsi qu'une détermination certaine de la part des élèves qui, même s'ils ont consacré leur week-end à des compétitions, se doivent d'être présents aux cours dès le lundi matin.

Dispositif

L'emploi du temps mis en place repose à la fois sur un regroupement maximal des cours et sur le raccourcissement de la journée qui, dans tous les cas, ne se prolonge jamais au-delà de 16 heures et peut même s'achever dès 13 heures selon les options ou les semaines. Il est à noter toutefois qu'entre 16 et 18 heures, sont organisées, en fonction des besoins, des séances de soutien méthodologique ou disciplinaire tandis qu'une salle d'études, réservée à la classe, est mise à disposition pour ceux qui le souhaitent (*voir page suivante*). Ce type d'emploi du temps concentré implique assurément quelques contraintes telles que l'alignement optimal des modules et des langues vivantes de



la part du proviseur-adjoint qui ne semble pas trouver la tâche insurmontable et dont l'acharnement à concevoir une telle grille horaire n'a d'égal que l'attachement à ce projet.

Dans son esprit, il s'agit bien d'offrir les mêmes contenus que dans les autres classes sans quotas horaires réduits, tout en respectant les modules et les options envisageables, au point qu'une élève ait même la possibilité d'étudier les arts plastiques le mercredi après-midi ! C'est en quoi ce système assoupli se distingue d'ailleurs radicalement des sections Sports/Etudes.

Recrutement

Ces classes à horaire aménagé ne s'adressent pas seulement aux sportifs, de niveau régional ou national, même s'ils sont largement majoritaires, avec une surreprésentation des basketteurs, Cholet oblige ! Viennent ensuite le football, la gymnastique, la natation, le volley-ball, l'aviron et le ring-hockey, selon un brassage social particulièrement prononcé. Du côté des arts, une musicienne profite de ces rythmes de travail harmonieux et l'on attend qu'une danseuse vienne y faire ses premiers pas. La philatélie serait aussi bien acceptée, du moment qu'il s'agit d'une passion dans laquelle l'élève s'investit. Une attestation est évidemment réclamée auprès d'un club sportif, d'un conservatoire, d'une association etc.

Au-delà de cet éloge de l'enthousiasme et de l'incitation à se consacrer à fond à une activité qui ne concerne pas nécessairement la forme physique, ce dispositif a permis d'intégrer une jeune handicapée qui peut ainsi bénéficier de la totalité des cours, tout en étant plus disponible pour ses séances de kinésithérapie en fin de journée. Preuve s'il en est que l'accessibilité à des formules scolaires mieux adaptées, dans toute l'acceptation du terme, engendre aussi bien l'acceptation.

Pour être accepté parmi les 24 élèves formant une classe, les résultats scolaires ne sont pas spécialement déterminants. Les critères portent essentiellement sur le comportement, le sérieux et la motivation. Mais à en juger par le taux très satisfaisant de réussite, tout laisse à penser que des conditions optimales de travail se trouvent réunies. De très nombreux éléments sont d'ailleurs présentés au *Prix de l'Education* qui récompense nationalement la combinaison de succès scolaires et extra-scolaires.

Cohérence

L'exemple de la classe de première S est assez révélateur du caractère global de ce projet. En E.P.S., le professeur exploite la diversité des disciplines représentées en faisant bénéficier chacun des capacités d'autrui et en transformant chaque élève en "instructeur" de sa spécialité auprès de ses camarades. Il s'agit de développer des compétences pédagogiques en apprenant à transmettre son savoir et à développer des talents d'encadrement dans l'optique d'une future carrière de professeur ou d'éducateur, en tenant compte du fait que les places de sportifs professionnels sont rares et chères et qu'une reconversion reste toujours à envisager.

Quant à l'enseignement de spécialité de SVT, l'accent y est mis sur l'étude du corps humain et des ressources biologiques en relation avec la performance physique ; c'est d'ailleurs le goût du sport qui explique l'orientation primordiale des élèves en série scientifique. Ainsi manie-t-on le cardio-fréquence-mètre, ou observe-t-on le cycle de Krebs qui concerne l'oxygénation du corps durant l'effort.

Ainsi une idée simple, dont on ne peut que regretter qu'elle ne soit pas plus répandue, offre-t-elle l'opportunité de s'adonner à une passion sans abandonner pour autant la culture générale, d'exceller dans un domaine tout en préparant ses examens, de réaliser l'union naturelle du corps et de l'esprit, de favoriser un épanouissement juvénile que n'aurait pas désavoué Juvénal, auteur du célèbre "Mens sana in corpore sano".

Propos recueillis par J. PERRU auprès de M. SIMON, professeur principal de ces sections et de Mlle DELVALLEE, proviseur-adjoint

"Mens sana
in corpore
sano"